

2019

OFFRES DE
SERVICES

ACCOMPAGNEMENTS - SERVICES

PROAGRI



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-LOIRE



TERRES d'AVENIR



Sommaire

STRATÉGIE D'EXPLOITATION

◆ SUIVI D'EXPLOITATION OU DE PRODUCTION.....	Page 3
◆ INSTALLATION-DIAGNOSTIC	Page 4
◆ INSTALLATION-ETUDE DE FAISABILITÉ	Page 5
◆ SUIVI NOUVEL EXPLOITANT	Page 6
◆ ENTRETIEN Y VOIR CLAIR.....	Page 7
◆ CALCULER VOS COÛTS DE PRODUCTION.....	Page 8
◆ DIAGNOSTIC TECHNICO-ECONOMIQUE D'EXPLOITATION	Page 9
◆ RENCONTRE INFO BIO	Page 10
◆ ETUDE DE FAISABILITÉ A LA CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Page 11
◆ ETUDE D'UN PROJET D'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION	Page 12
◆ SUIVI D'EXPLOITATION FRAGILISEE.....	Page 13

CONSEILS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

◆ MON CONSEIL CULTURES	Page 14
◆ ENREGISTREMENT DES PRATIQUES.....	Page 15
◆ PLAN D'EPANDAGE D'EFFLUENTS	Page 16
◆ PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION.....	Page 17
◆ BULLETIN TECHNIQUE : LENTILLES VERTES DU PUY	Page 18
◆ BULLETIN TECHNIQUE : CÉRÉALES MONTAGNE	Page 19
◆ INFO PRAIRIE ET MAÏS FOURRAGE	Page 20

EQUIPEMENT

◆ CERTITRAITE : L'ASSURANCE D'UNE INSTALLATION NEUVE DE QUALITE	Page 21
◆ OPTITRAITE : POUR UN LAIT DE QUALITÉ.....	Page 22
◆ NET'TRAITE.....	Page 23
◆ DEPOS'TRAITE	Page 24
◆ DIAGNOSTIC COURANTS PARASITES	Page 25
◆ ETUDE PREALABLE BATIMENTS	Page 26

AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

◆ BILAN ENERGETIQUE « DIATERRE »	Page 27
◆ CALCUL D'INDEMNITÉ D'ÉVICTION	Page 28
◆ OPPORTUNITÉ D'AUTO-CONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE	Page 29

TOURISME ET DIVERSIFICATION

◆ ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DE PROJET AGRITOURISTIQUE.....	Page 30
◆ ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DE PROJET DE PRODUCTION OU DE TRANSFORMATION FERMIERE	Page 31
◆ APPROCHE COMMERCIALE-ETUDE DE MARCHÉ.....	Page 32
◆ AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UN PROJET TOURISTIQUE EN MILIEU RURAL.....	Page 33
◆ CONSEIL AUTOUR D'UN PROJET D'ACCUEIL	Page 34
◆ AGREMENT BIENVENUE A LA FERME	Page 35



Stratégie d'exploitation

SUIVI D'EXPLOITATION OU DE PRODUCTION

Vous êtes agriculteur en polyculture-élevage.

Vous souhaitez

- Améliorer votre revenu, vos conditions de travail et la performance de votre exploitation ou production.
- Bénéficier d'un regard extérieur et neutre.
- Disposer de repères technico-économiques pour piloter votre exploitation.

Nous vous proposons

- Un accompagnement adapté et personnalisé.
- D'établir un diagnostic technico-économique de départ.
- De vérifier la cohérence des moyens de production.
- Des conseils techniques :
 - en productions végétales (conseils fertilisation, phytosanitaires, rotation, espèces et variétés).
 - en productions animales (alimentation, reproduction, productivité)
 - d'investissement
 - d'organisation du travail.
- Du conseil global (entretien y voir clair, changement de système de production...)

Nous vous remettons

- Un compte-rendu conseil à chaque visite : synthèse du conseil et plan d'actions.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise ou spécialisé.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Contrat de 2 à 4 visites

Les +

Sens de l'écoute.

Objectivité du conseil.

Approche globale.

Des connaissances et références locales approfondies.

A savoir

Que vous souhaitiez une approche globale, un suivi sur un atelier ou une production en particulier, cette prestation est adaptée.

CONTACT

Aurélie PIC
Conseillère d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 77 65 43



Stratégie d'exploitation

INSTALLATION-DIAGNOSTIC

Vous êtes candidat à l'installation en agriculture.

Vous souhaitez

- Mieux intégrer vos objectifs personnels et professionnels.
- Avoir un regard extérieur sur votre projet.
- Etre mis en relation avec les organismes appropriés et les personnes compétentes selon vos besoins.
- Obtenir les aides et les financements spécifiques

Nous vous proposons

- D'identifier les enjeux, le contexte et vos objectifs personnels et professionnels.
- De réaliser un diagnostic de la situation de départ.
- De déterminer les atouts de votre situation
- De définir des scénarios de projets

Nous vous remettons

- Un diagnostic et un plan d'actions.
- Un avis technique.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation ou au bureau

Remise du dossier dans un délai de : 3 semaines après la dernière visite .

Les +

Proximité, connaissance des systèmes d'exploitation, des filières.

Objectivité du conseil.

Des compétences pluridisciplinaires.

A savoir

Au préalable :

Entretien avec le Point info Installation, et PPP

CONTACT

Mireille DROUILLAT
Chef de service

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 42



Stratégie d'exploitation

INSTALLATION-ETUDE DE FAISABILITE

Vous êtes candidat à l'installation en agriculture.

Vous souhaitez

- Etudier les possibilités de votre projet .
- Mieux intégrer vos objectifs personnels et professionnels.
- Avoir un regard extérieur sur votre projet.
- Etre mis en relation avec les organismes appropriés et les personnes compétentes selon vos besoins.
- Obtenir les aides et les financements spécifiques

Nous vous proposons

- D'identifier les enjeux, le contexte et vos objectifs personnels et professionnels.
- Un chiffrage technico-économique du projet à travers différents scénarios d'évolution des activités.
- De définir les indicateurs de réussite et conditions de faisabilité.

Nous vous remettons

- Une étude technique et économique.
- Un avis technique.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation ou au bureau
Remise du dossier dans un délai de : 3 semaines après la dernière visite .

Les +

Proximité, connaissance des systèmes d'exploitation, des filières.

Objectivité du conseil.

Des compétences pluridisciplinaires.

A savoir

Au préalable :

Entretien avec le Point info Installation, et PPP

Diagnostic de l'exploitation

CONTACT

Mireille DROUILLAT
Chef de service

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 42



Stratégie d'exploitation

SUIVI NOUVEL EXPLOITANT

Vous êtes agriculteur installé depuis moins de 2 ans avec DJA

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans la réalisation de votre projet.
- Obtenir les éléments réglementaires, techniques, économiques, environnementaux et humains, permettant de faire évoluer le système d'exploitation
- Analyser et confronter le système en place avec des systèmes similaires (fermes réseaux de référence), et calcul des coûts de production
- Avoir un regard extérieur
- Obtenir des propositions d'alternatives, des évolutions sur le fonctionnement de l'exploitation.

Nous vous proposons

- Un comparatif entre les éléments prévus et réalisés, année par année (effectifs, SAU, critères technico-économiques...).
- D'étudier des évolutions sur les projets initiaux.
- De vous accompagner dans le suivi technique (troupeau, surfaces).
- De vous accompagner dans le suivi de votre PE , avenants...

Nous vous remettons

- Un compte-rendu conseil à chaque visite ainsi que les comptes rendus spécifiques sur les accompagnements techniques.

Prestation réalisée par les conseillers d'entreprise et spécialisés

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

un contrat de 2 ans avec 3 visites minimum.

Les +

Bonnes connaissances du projet initial.

Sens de l'écoute, neutralité du conseil, approche globale.

Des connaissances et références locales approfondies.

Des compétences techniques

A savoir

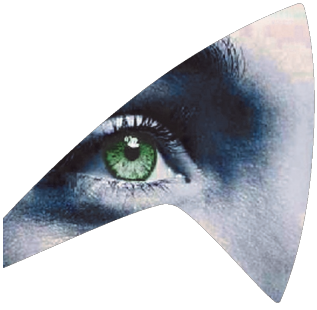
Au préalable :
Réalisation d'un Plan d'Exploitation dans le cas d'une installation avec les aides à l'installation

CONTACT

Mireille Drouillat

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 00



Stratégie d'exploitation

ENTRETIEN Y VOIR CLAIR

**Vous êtes agriculteur ou vous avez un projet agricole.
Vous êtes confronté à des interrogations, à des choix stratégiques,
à une réorientation professionnelle.**

Vous souhaitez

- Une écoute de vos difficultés sur vos projets, par une personne extérieure.
- Clarifier, hiérarchiser vos interrogations.
- Une aide à la prise de décision, à la planification de vos choix.

Nous vous proposons

- Un entretien pour exprimer vos interrogations.
- De structurer et hiérarchiser les problématiques, les enjeux.
- De définir les pistes à étudier.
- De vous proposer un plan d'action.

Nous vous remettons

- Un document récapitulatif le questionnement et le plan d'action validé par l'agriculteur.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise

Conditions sur demande

Modalités

Prestation individuelle

2 rencontres sur l'exploitation et/ou au bureau

Un compte-rendu remis dans un délai maximum d'un mois suite à l'entretien.

Les +

Des conseillers : compétents en approche globale avec capacités d'écoute, indépendance du conseil.

Confidentialité de l'entretien sur votre situation.

A savoir

Une prestation assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture.

CONTACT

Olivier ALLEMAND
Conseiller d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 05 06 63

Stratégie de l'exploitation

CALCULEZ VOS COÛTS DE PRODUCTION

Vous êtes éleveur et vous vous interrogez sur la rentabilité de votre atelier bovin lait, viande bovine ou ovine.



Vous souhaitez

- Evaluer le coût de production de votre atelier.
- Mesurer le poids de chaque poste de charges par unité produite et le comparer à des références locales et nationales.
- Repérer les atouts et faiblesses des différents postes (produits et charges).
- Avoir un regard extérieur sur votre exploitation.
- Définir un plan d'action pour améliorer la rentabilité.

Nous vous proposons

- De recueillir vos attentes et les informations nécessaires.
- De réaliser le diagnostic des coûts de production.
- De définir les pistes d'amélioration et de valider ensemble un plan d'action.

Nous vous remettons

- Le diagnostic de votre atelier.
- Un plan d'action comprenant priorités et calendrier de réalisation.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise de votre secteur ou un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

2 rencontres dans un délai d'un mois à compter de la prise de rendez-vous.

Les +

Une méthode nationale de l'Institut de l'Élevage.

Un conseiller qui connaît les particularités locales.

A savoir

Pour vous aider à mettre en place votre plan d'action, votre conseiller vous proposera la prestation « Suivi d'exploitation ».

CONTACT

Claude Roche
Conseiller spécialisé

Responsable produit

Tél : 04 71 07 21 20



Stratégie de l'exploitation

DIAGNOSTIC TECHNICO-ECONOMIQUE D'EXPLOITATION

Vous êtes éleveur en production bovin lait,
bovins viande ou ovin viande .

Vous souhaitez

- Prendre du recul sur le fonctionnement et les résultats de votre exploitation.
- Repérer les atouts et les postes à améliorer.
- Avoir un regard extérieur sur votre exploitation.
- Définir un plan d'action pour les années à venir.

Nous vous proposons

- De recueillir vos attentes, vos résultats économiques, des informations complémentaires au document comptable et des données techniques.
- De ventiler vos charges sur les ateliers de production.
- De positionner votre exploitation par rapport à des exploitations du même type.
- D'optimiser le fonctionnement de votre exploitation.
- Des itinéraires techniques.

Nous vous remettons

- Un diagnostic commenté pour chaque partie et un document récapitulatif des préconisations et les planifiant.

Prestation réalisée par les conseillers spécialisés et les conseillers d'entreprise de la Chambre d'Agriculture.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

2 visites réparties sur 1 mois.

Les +

Des références locales et mises à jour chaque année, des données techniques.

Une vision globale de votre exploitation.

Des équipes pluridisciplinaires.

Un conseil neutre.

A savoir

Un outil de diagnostic adapté et visuel.

Vous pouvez ensuite bénéficier d'un accompagnement au travers d'une prestation « suivi d'exploitation ».

CONTACT

Philippe HALTER
Conseiller spécialisé

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 47



Stratégie d'exploitation

Rencontre Info bio

Vous êtes agriculteur s'interrogeant sur la faisabilité d'une conversion de l'exploitation en AB

Vous souhaitez

- Avoir un aperçu de la réglementation de l'agriculture biologique
- Avoir une première approche des atouts et limites de votre système d'exploitation avant d'envisager une conversion à l'agriculture biologique

Nous vous proposons

- Un entretien personnalisé
- De vous informer sur l'agriculture biologique, le cahier des charges.
- D'identifier les problématiques
- D'identifier les enjeux et le contexte

Nous vous remettons

- Un compte-rendu contenant le pré-projet
- Un document d'information sur le cahier des charges et la réglementation

Prestation réalisée par les conseillers spécialisés en Agriculture Biologique.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Les +

Références sur des réalisations similaires

Compétences dans le domaine et dans les productions diverses

Travail en réseau (technico-éco Instituts de l'Elevage et autres Chambres d'agriculture)

Neutralité du conseil

A savoir

Cette prestation est adaptée pour une première réflexion sur une évolution vers l'agriculture bio

CONTACT

Régine TENDILLE
Conseillère en Agriculture biologique

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 08



Stratégie de l'exploitation

ÉTUDE DE FAISABILITÉ A LA CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Vous êtes agriculteur et vous vous interrogez sur la faisabilité d'une conversion de votre exploitation à l'agriculture biologique.

Vous souhaitez

- Avoir une aide dans votre prise de décision.
- Obtenir des informations sur la faisabilité, le coût, la réglementation et les processus à mettre en œuvre pour concrétiser son projet.
- Une étude technico-économique amenant un résultat chiffré.

Nous vous proposons

- Des informations sur l'agriculture biologique et les cahiers des charges.
- Le diagnostic de la situation de départ via un entretien.
- Une analyse du projet, un chiffrage, un plan d'action.

Nous vous remettons

- Un document synthétique reprenant cahier des charges et réglementation pour la production considérée.
- Des comptes rendus de rencontres.
- L'étude chiffrée et un plan d'action détaillé.

Prestation réalisée par le conseillers spécialisés en agriculture biologique.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau.
L'étude dure 1 à 6 mois selon la complexité et le nombre de visites.

Les +

Des compétences pluridisciplinaires.

De nombreuses références.

Des conseils neutres.

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées pour le suivi de projet.

Des formations techniques sont régulièrement organisées.

CONTACT

Régine TENDILLE
Conseillère en Agriculture biologique

Responsable du produit

Tel : 04 71 07 21 30



Stratégie d'exploitation

ETUDE D'UN PROJET D'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

Vous êtes agriculteur (individuel ou en société) et vous voulez étudier la faisabilité de votre projet.

Vous souhaitez

- Mesurer la pertinence de votre projet et l'affiner.
- Obtenir des informations sur la faisabilité, les coûts, la réglementation, les étapes pour concrétiser votre projet.
- Une expertise technico-économique.
- Avoir un regard extérieur.

Nous vous proposons

- D'identifier les enjeux et le contexte et vos objectifs personnels et professionnels.
- De réaliser un diagnostic de la situation de départ.
- Un chiffrage technico-économique du projet à travers différents scénarios d'évolution des activités.

Nous vous remettons

- A partir d'une étude technique et économique :
Un compte-rendu complet et des conseils.

Prestation réalisée par les conseillers d'entreprise et spécialisés selon la thématique.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Durée de 1 à 6 mois selon la complexité de l'étude et le nombre de visite.

Les +

Une analyse globale par des équipes pluridisciplinaires.

Des références locales.

Une expérience reconnue.

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées pour le suivi de projet.

Des formations techniques sont régulièrement organisées.

CONTACT

Olivier ALLEMAND
Conseiller d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34



Stratégie d'exploitation

SUIVI D'EXPLOITATION FRAGILISÉE

Vous êtes agriculteur en difficulté

Vous souhaitez

- Améliorer votre revenu, vos conditions de travail et la performance de votre exploitation ou production.
- Bénéficier d'un regard extérieur et neutre.
- Disposer de repères technico-économiques pour piloter votre exploitation.

Nous vous proposons

- Un accompagnement adapté et personnalisé.
- D'établir un diagnostic technico-économique de départ.
- De vérifier la cohérence des moyens de production.
- Des conseils techniques :
 - en productions végétales (conseils fertilisation, phytosanitaires, rotation, espèces et variétés).
 - en productions animales (alimentation, reproduction, productivité)
 - d'investissement
 - d'organisation du travail.
- Du conseil global (entretien y voir clair, changement de système de production....)
- Une aide administrative et réglementaire

Nous vous remettons

- Un compte-rendu conseil à chaque visite : synthèse du conseil et plan d'actions.

Prestation réalisée par un conseiller d'entreprise ou spécialisé.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Modalités

prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Contrats de 2 ans

6 contacts par an dont 4 visites minimum.

Les +

Sens de l'écoute.

Objectivité du conseil.

Approche globale.

Des connaissances et références locales approfondies.

A savoir

Vous souhaitez une amélioration de votre système d'exploitation ou d'une production en particulier, cette prestation est adaptée.

CONTACT

Laurent CHADUC
Conseiller d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 07 71 94



MON CONSEIL CULTURE

OPTIMISER SES CULTURES

Vous êtes agriculteur, producteurs de céréales de maïs ou d'herbe.

Vous souhaitez

- Optimiser l'itinéraire technique cultural et le suivi des cultures
- Economiser sur vos charges de produits phytosanitaires et d'engrais
- Gagner en rendement

Nous vous proposons

- Un suivi régulier de l'état sanitaire de vos cultures en fonction de l'itinéraire cultural
- En sortie hiver : optimiser sa fertilisation azotée à partir de l'état physiologique des cultures (pilotage de la fertilisation N) et conseils de désherbage.
- Au printemps : optimiser les traitements phytosanitaires à partir de l'état sanitaire des cultures (diagnostic sanitaire, conseils fongicide, désherbage de rattrapage, stratégie désherbage maïs...)
- En été : optimiser son assolement à partir du bilan de campagne : réalisation de l'assolement, choix de variétés adaptées aux objectifs, préparation des itinéraires techniques
- des bulletins Infos cultures réguliers des préconisations et solutions techniques
- des alertes SMS des problèmes sanitaires des cultures

Nous vous remettons

- Une fiche conseil après les visites

Prestation réalisée par des conseillers d'entreprise ou spécialisés dont les compétences en phytosanitaires sont reconnues.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation sur le terrain

Prestation de 8h réparties en 4 visites par an

Contacts téléphoniques

Conseil remis immédiatement ou expédié sous 8 à 15 jours.

Les +

un conseil neutre.
+ d'économies
+ de sécurité
+ d'innovation
Des compétences mises à jour régulièrement.

A savoir

La Chambre d'Agriculture mène chaque année des essais locaux et dispose de références fiables.

CONTACT

Mathias DEROLEUDE
Conseiller spécialisé

Responsable produit
Tel : 04 71 07 21 17

ENREGISTREMENT DES PRATIQUES

Vous êtes agriculteur

Vous souhaitez

- Réaliser l'enregistrement des épandages d'engrais minéraux et organiques et des traitements phytosanitaires
- Optimiser les épandages et traitements
- Faire des économies d'engrais
- Etre en règle vis-à-vis de la réglementation

Nous vous proposons

- De lister les factures d'achats et stocks des effluents, engrais et produits phytosanitaires y compris le traitement des semences
- De vérifier les contraintes réglementaires (zones vulnérables, MAET...)
- D'évaluer les quantités d'effluents épandus
- D'estimer les quantités de produits épandus selon les achats et les stocks
- De réaliser les enregistrements des épandages et traitements réalisés
- De vérifier que les apports soient en phase avec la réglementation en vigueur, les besoins des cultures et les achats/ stocks

Nous vous remettons

- Le cahier d'enregistrement des pratiques
- La synthèse des intrants

Prestation réalisée par des conseillers d'entreprise ou spécialisés dont les compétences en phytosanitaires sont reconnues.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation au bureau et sur l'exploitation

Une phase de préparation de 2 heures (en fonction des surfaces)

Remise du document 2 semaines après le dernier contact ou 2 mois après la récolte

Les +

un conseil neutre.

Bonne connaissance des sols

Prise en compte de l'exploitation dans sa globalité

Outils informatiques performants

A savoir

La Chambre d'Agriculture mène chaque année des essais locaux et dispose de références fiables.

CONTACT

Anthony BERNARD
Conseiller d'entreprise

Responsable produit
Tel : 04 71 50 37 54



PLAN D'ÉPANDAGE D'EFFLUENTS

Vous êtes exploitant agricole soumis à la réglementation liée aux Installations pour la protection de l'environnement ou au règlement sanitaire départemental

Vous souhaitez

- Posséder un plan d'épandage en conformité avec la réglementation
- Déterminer les surfaces épandables en fonction des distances d'épandage, des délais d'enfouissement, des types d'effluents, de la topographie, du type de cultures.
- Calculer les capacités maximales d'épandage des effluents d'origine agricole
- Décrire les pratiques de fertilisation organique maximales

Nous vous proposons

- Le diagnostic des contraintes d'épandage liées à votre parcelle
- La réalisation de la cartographie des zones épandables et non épandables en fonction des effluents
- Le calcul du Bilan CORPEN
- La rédaction du commentaire du plan d'épandage

Nous vous remettons

- Un document plan d'épandage

Prestation réalisée par des conseillers d'entreprise ou spécialisés.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle réalisée sous 1 mois après la dernière visite

Les +

Bonne connaissance des exploitations et de la réglementation

Veille réglementaire et adaptation du logiciel

Des compétences mises à jour régulièrement.

A savoir

Logiciel APCA reconnu par l'administration

CONTACT

Marie-Laure BAILHÉ
Conseillère d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34

PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Vous êtes agriculteur.



Vous souhaitez

- Optimiser techniquement et économiquement les apports d'engrais et d'amendements minéraux et organiques sur vos terrains.

Nous vous proposons

- De déterminer les besoins NPK de vos cultures et prairies en fonction des types de sol, de l'assolement et rotations envisagées, des contraintes contractuelles ou réglementaires.
- D'estimer les quantités et les valeurs des effluents disponibles.
- De choisir les engrais et calculer la quantité à acheter.

Nous vous remettons

- Un document prévisionnel récapitulant les conseils par parcelle ou groupe de parcelles culturales (NPK).
- Un bilan des préconisations par type d'engrais (quantité, dates d'apport...).

Prestation réalisée par les conseillers d'entreprise.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Prestation réalisée seul ou dans le cadre des contrats post installation et suivi d'exploitation.

Rendu : 15 jours après le dernier contact.

Les +

Fiabilité et neutralité du conseil.

Des compétences mises à jour régulièrement.

Un outil adapté aux spécificités des parcelles en zones vulnérables

A savoir

Une prestation analyse de sol peut vous être proposée en amont afin d'affiner le conseil.

CONTACT

Anthony BERNARD.

Conseiller d'entreprise

Responsable produit

Tel : 04 71 50 37 54

Conseils technico-économiques



BULLETIN TECHNIQUE

LENTILLES VERTES DU PUY :

PRÉVENIR ET INFORMER SUR LES RISQUES SANITAIRES ET AIDER À LA DÉCISION

Vous êtes producteur de Lentilles Vertes du Puy AOP, distributeur d'agro-fouritures, sur la zone de production

Vous souhaitez

- Être informé sur les risques sanitaires en fonction du stade de la culture et des seuils de nuisibilité
- Avoir un conseil sur l'opportunité d'une intervention
- Respecter la réglementation.

Nous vous proposons

- Un bulletin d'avertissement sur le développement des agresseurs de la culture (maladies, adventices, ravageurs)
- D'apporter des solutions de traitement en précisant les doses et délais d'intervention

Nous vous remettons

- Un bulletin d'avertissement qui vous est adressé par mail, par courrier et disponible sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture : www.haute-loire.chambre-agriculture.fr

Prestation réalisée par un technicien spécialisé en lentilles et productions végétales dont les compétences en phytosanitaires sont reconnues.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Conditions sur demande

Modalités

Prestation collective

4 à 6 bulletins de mars à août selon l'année culturale et climatique

Remis aux producteurs de lentilles par courrier, mail ou sur le site internet de la Chambre d'Agriculture

Les +

Notre conseil est neutre

Un conseiller spécialisé qui suit un réseau de parcelles réparties sur toute la zone AOP

A savoir

Les observations et les conseils sont donnés à partir de parcelles témoins et s'appuient sur les expérimentations locales.

CONTACT

Mickaël ROLLAND
Conseiller spécialisé
lentilles

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 51

Conseils technico-économiques

BULLETIN TECHNIQUE CÉRÉALES MONTAGNE :

PRÉVENIR ET INFORMER SUR LES RISQUES SANITAIRES ET AIDER À LA DÉCISION

Vous êtes agriculteur et avez un contrat d'accompagnement
avec la Chambre d'Agriculture



Vous souhaitez

- Recevoir un conseil de saison sur la conduite des céréales à paille
- Bénéficier d'alertes qui vous permettent d'adapter vos interventions.
- Respecter la réglementation.

Nous vous proposons

- De vous informer sur le développement des cultures de céréales à paille, des maladies, des adventices ou ravageurs
- Des préconisations sur la conduite technique des cultures
- Des solutions de traitement adaptées au stade de la culture et à la nuisibilité (délais d'intervention, doses)

Nous vous remettons

- Un bulletin d'avertissement qui vous est adressé par mail, par courrier et disponible sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture : <https://haute-loire.chambres-agriculture.fr/cultures/grandes-cultures/association-cereales-montagne/>

Prestation réalisée par un technicien spécialisé en productions végétales dont les compétences en phytosanitaires sont reconnues.

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Conditions sur demande

Modalités

Prestation collective

En général 5 bulletins par an, + fonction des besoins

Remis aux producteurs de céréales par courrier, mail ou sur le site internet de la Chambre d'Agriculture

Les +

Notre conseil est neutre

Un conseiller spécialisé qui suit un réseau de parcelles témoins

A savoir

Les observations et les conseils sont donnés à partir de parcelles témoins et s'appuient sur les expérimentations locales (variétés, phytosanitaires)

CONTACT

Mathias DEROLEUDE

Conseiller spécialisé
Productions végétales

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 17

Conseils technico-économiques

INFO PRAIRIE ET MAÏS FOURRAGE :

APPORTER UN CONSEIL DE SAISON

Vous êtes agriculteur et vous exploitez de l'herbe
et/ou du maïs fourrage



Vous souhaitez

- Un conseil de saison sur la conduite des surfaces en herbe ou maïs
- Ajuster vos pratiques de conduite des surfaces fourragères
- Respecter la réglementation.

Nous vous proposons

- De vous informer sur le stade d'avancement des graminées fourragères et du maïs en fonction de l'altitude
- Une synthèse des observations de terrain
- Des préconisations sur la conduite technique (fertilisation, mise à l'herbe, récolte, gestion du pâturage)

Nous vous remettons

- Un bulletin d'information et de conseil diffusé par voie de presse et disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture : www.haute-loire.chambre-agriculture.fr (toutes les semaines du 15 mars au 15 juin puis tous les 15 jours)

Prestation réalisée par des techniciens spécialisés en élevage et fourrages .

La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil, indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi site porté par l'APCA.

Conditions sur demande

Modalités

Prestation collective

Au moins 10 bulletins par an

Diffusé par voie de presse (Haute-Loire Paysanne), par mail et sur le site internet de la Chambre d'Agriculture

Les +

Notre conseil est neutre

Des conseillers spécialisés qui mesurent l'herbe chaque semaine sur un réseau de parcelles témoins réparties sur le département.

A savoir

Une convention avec météo-France nous permet de disposer de données hebdomadaires

CONTACT

Bernard DAUDET

Conseiller spécialisé
Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 18

Équipement

CERTITRAITE : L'ASSURANCE D'UNE INSTALLATION NEUVE DE QUALITE

Vous êtes producteur de lait, vous avez investi
dans une installation de traite neuve.



Vous souhaitez

- Faire certifier la conformité de l'installation de traite neuve.
- Vérifier la qualité du montage et des performances de la machine à traire.

Nous vous proposons

- De contrôler le montage et le fonctionnement du matériel.
- De détecter d'éventuels défauts du matériel, du montage, des réglages (pulsateurs, niveau de vide et régulation, débits, faisceaux trayeurs, système de nettoyage).
- De réaliser des réglages sur place et de donner des préconisations d'intervention.
- De faire une contrevisite si nécessaire.

Nous vous remettons

- Une fiche de contrôle : résultats des mesures remises à l'éleveur et à l'installateur.
- Un panneau certitraité apposé sur la machine.

Prestation réalisée par le contrôleur machine à traire.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

A réaliser dans les 8 semaines après l'installation du matériel de traite.

4 à 8 h selon la machine.

Les +

Indépendance et impartialité du contrôle.

Améliorer la qualité du lait, c'est augmenter le prix payé.

A savoir

La Chambre d'Agriculture est la seule structure habilitée.

Prestation déclenchée à la réception de la fiche navette de l'installation envoyée par l'installateur.

CONTACT

Yannick Chassefeyre
Contrôleur machine à traire

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 49

Équipement

OPTITRAITE : pour un lait de qualité

Vous êtes producteur de lait bovin, ovin ou caprin.



Vous souhaitez

- Vérifier le bon fonctionnement de votre installation de traite.
- Être assuré de produire un lait de qualité en préservant la santé des animaux et vos conditions de travail.

Nous vous proposons

- De contrôler le fonctionnement de l'installation de traite chaque année : pulsateurs, niveau de vide et régulation, débit faisceaux trayeurs.
- Un bilan du contrôle décrivant les défauts constatés, les réglages effectués le jour même et les interventions à réaliser.

Nous vous remettons

- La vignette optitraite.
- La fiche de contrôle avec les mesures et les observations.

Prestation réalisée par le contrôleur machine à traire agréé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

4 à 8 h selon la taille de la machine.

Un contrôle annuel est conseillé.

Les +

La Chambre d'Agriculture est maître d'œuvre départemental du dispositif.

À savoir

La charte des bonnes pratiques impose un contrôle du matériel de traite tous les ans.

CONTACT

Yannick Chassefeyre
Contrôleur machine à traire

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 49

Équipement

NET'TRAITE

Vous êtes producteur de de lait bovin , ovin ou caprin



Vous souhaitez

- vérifier le bon fonctionnement du nettoyage de votre installation de traite
- Être assuré de produire un lait de qualité en préservant la santé de vos animaux et vos conditions de travail

Nous vous proposons

- de contrôler le fonctionnement du nettoyage de l'installation de traite
- un bilan de contrôle décrivant les défauts constatés, les réglages effectués le jour même et les interventions à réaliser

Nous vous remettons

- la vignette NET'TRAITE
- la fiche de contrôle avec les mesures et les observations

Prestation réalisée par le conseiller traite.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

2 à 4 heures selon la taille de la machine

Les +

La chambre d'agriculture est la seule à proposer cette prestation

A savoir

A associer au contrôle OPTITRAITE pour bénéficier d'un tarif préférentiel

CONTACT

Yannick Chassefeyre
Conseiller traite

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 49

Équipement

DEPOS'TRAITE

Vous êtes producteur de de lait bovin ou caprin



Vous souhaitez

- vérifier le bon fonctionnement de la dépose automatique de votre installation de traite
- Être assuré de produire un lait de qualité en préservant la santé de vos animaux et vos conditions de travail

Nous vous proposons

- de contrôler le fonctionnement de la dépose automatique de l'installation de traite
- un bilan de contrôle décrivant les défauts constatés, les réglages effectués le jour même et les interventions à réaliser

Nous vous remettons

- la vignette DEPOS'TRAITE
- la fiche de contrôle avec les mesures et les observations

Prestation réalisée par le conseiller traite.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

2 à 4 heures selon la taille de la machine

Les +

La chambre d'agriculture est la seule à proposer cette prestation

A savoir

A associer au contrôle OPTITRAITE pour bénéficier d'un tarif préférentiel

CONTACT

Yannick Chassefeyre
Conseiller traite

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 49



Équipement

DIAGNOSTIC COURANTS PARASITES

Vous êtes éleveur, soucieux du bien-être de vos animaux

Vous souhaitez

- vous assurer du bien-être de vos animaux
- prévenir les nuisances électriques dans vos bâtiments d'élevage

Nous vous proposons

- de rechercher et détecter les courants parasites circulant dans vos bâtiments
- un bilan de contrôle décrivant les défauts constatés et les interventions à réaliser

Nous vous remettons

- Un dossier avec la fiche de mesures et observations ainsi que des documents de conseils.

Prestation réalisée par le conseiller traite.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation

4 à 8 heures suivant les bâtiments

Les +

La chambre d'agriculture est la seule à proposer cette prestation

A savoir

La vache est 15 fois plus sensible que l'homme au passage du courant

CONTACT

Yannick Chassefeyre
Conseiller traite

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 49



Équipement

ETUDE PREALABLE BATIMENTS

Vous êtes agriculteur ou en cours d'installation.

Vous souhaitez

- Construire ou aménager vos bâtiments
- Concevoir une construction ou un aménagement adapté à vos besoins.
- Connaître les différentes possibilités de financement

Nous vous proposons

- D'identifier les solutions techniques d'aménagement ou de construction des bâtiments et ouvrages de stockage des effluents en tenant compte des évolutions de l'exploitation.
- De réaliser un avant-projet (plan) et son chiffrage estimatif.

Nous vous remettons

- Une étude complète comprenant un plan et un coût estimatif réalisé avec des logiciels professionnels et des références actualisées.

Prestation réalisée par les conseillers bâtiments.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle sur l'exploitation et/ou au bureau

Une étude remise dans un délai d'un mois après le dernier rendez-vous.

Les +

Connaissance des systèmes d'exploitation et des réglementations.

Neutralité et expérience.

A savoir

Une prestation complémentaire peut être proposée pour les différentes démarches administratives.

CONTACT

Didier CHAZALON
Conseiller bâtiment

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 39



BILAN ENERGETIQUE « DIATERRE »

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez réduire vos dépenses énergétiques.

Vous souhaitez

- Apprécier les consommations énergétiques de votre exploitation.
- Réduire votre consommation d'énergie.
- Améliorer l'efficacité énergétique et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Nous vous proposons

- D'analyser vos pratiques et votre système d'exploitation (consommation d'énergie directe et indirecte, assolement, rotations, techniques d'élevage, matériels, bâtiments).

Nous vous remettons

- Un compte-rendu du diagnostic définitif et du plan d'action de réduction des consommations.

Une étude réalisée par les conseillers environnement et bâtiments agréés « méthode diaterre ».

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle réalisée sur le terrain
2 visites d'une demi-journée dans un délai de 2 mois maximum.

Les +

Nos conseillers ont une maîtrise technique et globale de l'exploitation et sont experts dans le domaine des énergies en agriculture.

A savoir

Des prestations peuvent vous être proposées : dossier plan de performance énergétique, étude préalable bâtiments.

CONTACT

Didier CHAZALON
Conseiller bâtiment

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 39



OPPORTUNITÉ D'AUTOCONSOMMATION

**Vous êtes agriculteur et vous souhaitez améliorer
votre autonomie énergétique**

Vous souhaitez

- Réduire votre dépendance aux énergies fossiles
- Dimensionner au plus juste votre installation photovoltaïque en auto-consommation
- Optimiser la rentabilité de votre installation

Nous vous proposons

- D'analyser vos consommations électriques par pas de temps régulier
- De dimensionner l'installation photovoltaïque optimale au vu de votre profil de consommation
- De vous accompagner dans l'analyse des offres qui vous sont faites

Nous vous remettons

- Un compte-rendu complet du diagnostic précisant :
 - la puissance optimale de l'installation
 - des conseils divers sur le projet
 - une pré étude de rentabilité

**Une étude réalisée par le conseiller spécialisé
énergies renouvelables**

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation individuelle réalisée sur le terrain et au bureau

2 visites pour la pose et dépose des enregistreurs

Rapport rendu dans un délai de 1 mois après la 2eme visite

Les +

Nos conseillers ont une maîtrise technique et globale de l'exploitation et sont experts dans le domaine des énergies renouvelables.

A savoir

Neutralité reconnue de l'organisme dans l'accompagnement à l'analyse des offres

CONTACT

Bastien VERDIER
Conseiller spécialisé EnR

Responsable produit

Tel : 04 71 50 37 54



Calcul d'indemnité d'éviction

Vous êtes agriculteurs, propriétaires, collectivités et vous désirez connaître le montant de l'indemnité due.

Vous souhaitez

- Calculer le montant de l'indemnité d'éviction qui est dû au fermier par le propriétaire de la parcelle.

Nous vous proposons

- Le calcul de l'indemnité d'éviction en respectant la réglementation en vigueur

Nous vous remettons

- Un compte-rendu indiquant les répercussions sur l'exploitation
- Le détail du calcul
- Des plans (parcellaires, photos)

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain et/ou au bureau

1 visite

Les + :

Connaissance de la réglementation

Compétences multiples de l'entreprise (technique, juridique)

A savoir

Neutralité reconnue de l'organisme pour le calcul de l'indemnité

CONTACT

Nadine VOLLE
Urbanisme-Foncier
Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 35

ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DE PROJET AGRITOURISTIQUE

**Vous êtes agriculteur
et vous avez un projet touristique en milieu rural.**



Vous souhaitez

- Définir et affiner votre projet.
- Chiffrer les résultats technico-économiques attendus et les répercussions en terme de travail.
- Avoir un œil extérieur sur votre projet.

Nous vous proposons

- De faire un état des lieux et de préciser les contours du projet.
- D'élaborer le projet définitif (dimension, main d'œuvre, type de formule d'accueil...)
- De vous informer sur les possibilités de financement et d'établir le plan d'action (compétences à acquérir, différents rendez-vous avec les interlocuteurs...)
- De vous sécuriser face à la réglementation, à la fiscalité.
- Aide au montage du dossier de subvention

Nous vous remettons

- Les chartes en fonction des produits.
- Des documents administratifs.
- Un compte-rendu

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain et au bureau.

Un compte-rendu vous sera rendu .

La durée de la prestation est variable en fonction du porteur de projet.

Les +

Des compétences pluridisciplinaires.

De nombreuses références.

Des conseils neutres.

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées pour le suivi de projet.

Des formations techniques sont régulièrement organisées.

CONTACT

Aurélie SARDA
Agri-tourisme
Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34

Diversification

ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DE PROJET DE PRODUCTION OU DE TRANSFORMATION FERMIERE.

**Vous êtes agriculteur et vous avez un projet
de production ou de transformation fermière en milieu rural.**



Vous souhaitez

- Définir et affiner votre projet.
- Chiffrer les résultats technico-économiques attendus et les répercussions en terme de travail.
- Avoir un œil extérieur sur votre projet.
- Respecter les conditions réglementaires.

Nous vous proposons

- De faire un état des lieux et de préciser les contours du projet.
- D'élaborer le projet définitif (volume, progression dans le temps, main d'œuvre, type de vente, investissements...).
- De vous informer sur les différentes possibilités de financement de votre projet.

Nous vous remettons

- Un compte-rendu complet de l'étude technique et économique.
- Un plan d'action (compétences à acquérir, différents rendez vous avec les interlocuteurs...).

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain et au bureau

Rapport rendu dans un délai d'un mois à compter du dernier rendez-vous.

La durée de la prestation est déterminée avec le conseiller.

Les +

Des compétences pluridisciplinaires.

De nombreuses références.

Des conseils neutres.

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées : étude atelier de transformation, élaboration du plan de maîtrise sanitaire, étude de marché.

Des formations techniques sont régulièrement organisées.

CONTACT

Marie-Agnès PETIT
Conseillère produits fermiers, ateliers de transformation

Responsable produit

Tel : 04 71 07 21 36

Diversification

APPROCHE COMMERCIALE ÉTUDE DE MARCHÉ

Vous exercez ou souhaitez exercer une activité diversifiée
en milieu rural.



Vous souhaitez

- Mener une réflexion approfondie sur votre projet de diversification produit ou service de façon à prendre les bonnes décisions.
- Etudier un ou plusieurs points précis de votre projet : élaborer votre stratégie de communication et de commercialisation, construire vos supports de communication, étudier la faisabilité de votre projet...

Nous vous proposons

- Une aide dans vos recherches d'information : documentations, sources d'informations, direction vers le bon interlocuteur.
- Un appui afin d'affiner votre projet, pour vous poser les bonnes questions, analyser vos atouts et contraintes, estimer les moyens nécessaires, identifier les réglementations.
- Une étude de marché qui permettra de connaître la faisabilité du projet
- Une aide pour structurer et finaliser votre projet
- Un suivi de l'installation de votre activité au cours de la 1ère année

Nous vous remettons

- Un rapport complet.
- Des documents administratifs.

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

2 à 4 RDV sur 12 à 18 mois
dont 2 sur exploitations.

Prestation individuelle ou
collective

Les +

Un accompagnement person-
nalisé dans l'élaboration de
votre projet

Une expertise spécifique

A savoir

Des formations complémen-
taires pourront vous être
proposées.

CONTACT

Aurélié SARDA
Diversification
Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34

Diversification

Aide au montage du dossier de subvention dans le cadre d'un projet touristique en milieu rural

Vous êtes agriculteur et vous avez un projet touristique en milieu rural.



Vous souhaitez

- Un appui et une aide dans le montage de votre dossier de subvention auprès du conseil Régional et du Feader

Nous vous proposons

- Un accompagnement global durant toute l'instruction du dossier :
- Réalisation et dépôt du dossier,
- Vérification et transmission des documents lors de l'instruction du dossier
- Suivi et finalité du projet (paiement de la subvention)

Nous vous remettons

- La copie du dossier de subvention

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain et au bureau

La durée de la prestation est variable en fonction du porteur de projet

Les +:

Le Premier rendez vous est gratuit

Bonne connaissance des instances régionales

Des contacts privilégiés avec l'administration

A savoir

Possibilité d'adhérer au réseau BAF

Des formations régulièrement organisées

CONTACT

Aurélié SARDA
Diversification
Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34



Conseil autour d'un projet d'accueil

Vous êtes agriculteur et vous avez un projet touristique en milieu rural.

Vous souhaitez

- Affiner votre projet d'accueil
- Vous assurer de la viabilité de votre projet
- Connaître les différentes formules d'accueil existantes
- Avoir un œil extérieur sur votre projet
- Connaître la réglementation en vigueur

Nous vous proposons

- De faire un état des lieux de l'offre d'hébergement touristique autour de chez vous
- Des conseils sur votre projet : habitat, faisabilité, techniques et économiques...
- Une veille réglementaire

Nous vous remettons

- Un compte-rendu

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain et au bureau

La durée de la prestation est variable en fonction du porteur de projet

Les +:

Le Premier rendez vous est gratuit

Bonne connaissance des instances départementales
Des contacts privilégiés avec l'administration
Des conseils neutres
Des compétences pluridisciplinaires

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées pour le suivi du projet

CONTACT

Aurélié SARDA
Diversification
Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34



Agrément Bienvenue à la ferme

Vous êtes agriculteur et vous souhaitez obtenir le label BAF

Vous souhaitez

- Adhérer au réseau BAF

Nous vous proposons

- Des formations
- Des informations réglementaires
- Un accompagnement dans vos supports de communication : site internet, flyers...
- Un référencement départemental dans un guide

Nous vous remettons

- Un kit BAF de l'adhérent
- Un dossier de candidature

Prestation réalisée par un conseiller spécialisé.

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Modalités

Prestation réalisée sur le terrain

1 ou 2 visites

Les +:

Le Premier rendez vous est gratuit

Des compétences pluridisciplinaires

A savoir

Des prestations complémentaires pourront vous être proposées pour le suivi du projet

Des formations sont régulièrement organisées.

CONTACT

Aurélie SARDA
Diversification
Responsable produit

Tel : 04 71 59 05 34

5 antennes Chambre d'Agriculture

Antenne Val d'Allier
Avenue Léon Blum
43100 BRIOUDE
Tel : 04 71 50 37 54

Antenne Grand Velay
Immeuble Interconsulaire
16 bd Bertrand
43000 Le Puy-en Velay
Tel : 04 71 07 21 54
antgv@haute-loire.chambagri.fr

Antenne Yssingelais
Chateau Michel
43200 YSSINGEAUX
Tel : 04 71 59 05 34
antys@haute-loire.chambagri.fr

Antenne Haut-Allier Margeride
Cours du Docteur Gervais
43170 SAUGUES
Tel : 04 71 77 65 43
antham@haute-loire.chambagri.fr

Antenne Mezenc Meygal
Route de Sagnecroze
43260 LANTRIAC
Tel : 04 71 05 06 63
antmm@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire

Hôtel Interconsulaire
16, Bd du Président Bertrand
BP 20343
43012 Le PUY EN VELAY CEDEX
Tel : 04 71 07 21 00
Fax : 04 71 09 03 42
cda43@haute-loire.chambagri.fr
www.haute-loire.chambre-agriculture.fr

 @chambreagricultureHauteLoire



Flashez-moi !
Et retrouvez toute notre offre de services



www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

36

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi
de 8H30 à 12H et de
13H30 à 17H
le vendredi
de 8H30 à 12H et de
13h30 à 16h